LES AYANTAGES 2002









LES AVANTAGES DU MANITOBA

LES AVANTAGES DU MANITOBA

Table des matières

LES AVANTAGES DU MANITOBA	I
ANNEXE I – LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER	10
Comparaison de la compétitivité	П
Conclusion	15
ANNEXE 2 – COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2002	16

Pour en savoir plus sur **Les avantages du Manitoba**, consultez les sites Web du Gouvernement du Manitoba :

Finances Manitoba : www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html
Industrie, Commerce et Mines Manitoba : www.gov.mb.ca/itm/francais/indexfr.html

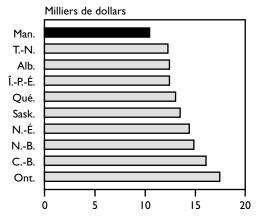
LES AVANTAGES DU MANITOBA

Demandez à une personne qui vit au Manitoba pourquoi il est si agréable de vivre et de travailler dans cette province, et il y a de fortes chances pour qu'elle réponde : « qualité de vie », « propreté et sécurité », « cordialité », « services publics accessibles », « beauté des communautés », « vie abordable » et « nombreuses possibilités d'emploi ».

Le Manitoba possède l'une des économies les plus fortes et les plus stables du Canada. Cette réussite économique résulte d'une combinaison unique de facteurs que l'on appelle « Les avantages du Manitoba ». Ces avantages sont les suivants :

- un environnement extrêmement favorable aux entreprises en termes de coûts, notamment le coût abordable des bureaux et des terrains, les coûts de construction modestes et des taxes et impôts abordables;
- les coûts d'électricité les plus bas en Amérique du Nord, grâce à des ressources hydroélectriques très fiables, renouvelables et respectueuses de l'environnement;
- une main-d'œuvre productive, éduquée, responsable et multilingue;
- un réseau de télécommunications étendu et moderne;
- un large réseau d'installations de recherche et de développement qui facilite la diffusion de l'innovation et de la technologie;
- une position géographique idéale, au cœur du continent nord-américain, sur le fuseau horaire du Centre;
- un réseau de voies de transport et d'installations intermodales, souple et rentable, qui permet l'expédition des marchandises par la route, par chemin de fer, par avion et par bateau;

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels* Famille de quatre, un revenu Revenu total : 40 000 \$



* Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Prix moyen d'une maison individuelle à deux étages de catégorie luxe

Toronto	438 000 \$
Vancouver	391 000 \$
Calgary	302 000 \$
Montréal	230 000 \$
Halifax	197 000 \$
Fredericton	187 000 \$
St. John's	176 000 \$
Winnipeg	169 000 \$
Charlottetown	160 000 \$
Regina	153 500 \$

Source : Étude sur le prix des maisons au Canada, Royal LePage, quatrième trimestre, 2001

Prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard

Vancouver	224 000 \$
Toronto	223 000 \$
Calgary	154 000 \$
Fredericton	120 000 \$
Regina	110 000 \$
Montréal	106 000 \$
Halifax	105 500 \$
Charlottetown	80 000 \$
St. John's	71 500 \$
Winnipeg	67 000 \$

Source : Étude sur le prix des maisons au Canada, Royal LePage, quatrième trimestre, 2001

- des services publics fiables et accessibles, notamment un système de santé et un système d'éducation universels et de qualité;
- des communautés propres, sûres et où les gens ont de l'espace, une vaste communauté artistique et culturelle et une nature intacte : autant de facteurs qui contribuent à une qualité de vie sans pareille.

Des entreprises importantes continuent à choisir le Manitoba pour y investir et y poursuivre leur croissance. Des sociétés comme J. R. Simplot, Standard Aero, Acsion Industries, Winpak Ltd., Nexen Chemicals, Biovail Corporation, Maple Leaf Distillers, Albchem Industries, le groupe CanWest Gobal Communications, Schweitzer-Mauduit Canada et Mountain Equipment Co-Op ont toutes reconnu récemment les avantages considérables du Manitoba en effectuant de nouveaux investissements dans la province.

Les pages suivantes détaillent les avantages du Manitoba, notamment les coûts, les taxes et les impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi que des faits sur la qualité de vie au Manitoba. L'Annexe 1 présente les avantages en matière de compétitivité que le Manitoba offre aux entreprises qui œuvrent dans les secteurs de la fabrication et de la transformation. L'Annexe 2 présente une comparaison interprovinciale des taxes et des impôts personnels ainsi que du coût de la vie sur une base annuelle.

■ Les avantages du Manitoba : de quoi s'agit-il?

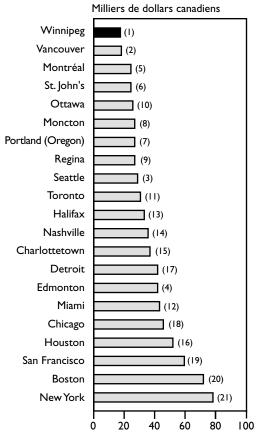
 Le Manitoba possède une des économies les plus diversifiées du Canada. On y trouve plusieurs industries importantes comme l'aérospatiale, la fabrication d'autobus, la transformation des aliments, la recherche et la production dans le secteur de la santé, les meubles, les services financiers et le transport. En l'an 2000, la firme de services aux investisseurs Moody's a déclaré que Winnipeg possédait l'économie urbaine la plus diversifiée du Canada. L'économie du Manitoba n'est pas seulement forte, elle est équilibrée : aucun secteur économique ne domine à lui seul le paysage économique provincial.

- La diversité de la structure industrielle du Manitoba garantit la stabilité de son économie.
 Au cours des cinq dernières années, le Manitoba a connu la croissance du produit intérieur brut réel la plus stable du Canada. Grâce à cette stabilité économique, les entreprises peuvent compter sur une main-d'œuvre plus stable et sur un climat d'affaires local prévisible et durable.
- Le Manitoba est situé à l'extrémité nord du couloir commercial du milieu du continent, et à l'intersection principale de l'axe est-ouest du système de transport canadien. Cette situation géographique avantage la province en ce qui concerne l'expansion du commerce et du réseau de voies de communication. Winnipeg est desservie par réseau ferroviaire un intercontinental. La ville possède des gares intermodales par où transitent plus de 85 000 conteneurs chaque année. Les installations de formation des trains, vastes et modernes, permettent de gérer plus de 5 000 wagons par jour. Grâce à ces installations, les entreprises ont à leur disposition trois lignes de chemin de fer reliant directement Winnipeg au marché américain. Résultat : un choix plus grand et des coûts moindres.
- Situé au centre du Canada, le Manitoba est l'endroit idéal en termes de transport routier. Beaucoup d'entreprises canadiennes importantes qui font affaire dans plusieurs provinces ainsi qu'aux États-Unis, ont choisi d'établir leur siège social au Manitoba. Grâce à la position de la province dans le couloir commercial du milieu du continent, les camions qui partent du

« Le Manitoba prouve une fois encore qu'il mérite bien sa réputation de province à l'économie diversifiée. Malgré les signes d'essoufflement évidents de l'économie nord-américaine en 2001, le Manitoba a connu le deuxième plus important taux de croissance de toutes les provinces. »

Le Conference Board du Canada Février 2002

Factures d'électricité industrielles mensuelles Clientèle commerciale et industrielle de taille moyenne 400 000 kilowatt-heures. 2001



Classement de l'année précédente indiqué entre parenthèses.

Source: Hydro-Québec

Manitoba peuvent accéder facilement aux États du Centre-Ouest et des Grands Lacs. De même, le réseau routier américain permet un accès facile aux États du Sud des États-Unis et au Mexique. Les camions qui partent de Winnipeg n'ont que trois jours de route à faire pour atteindre la plupart des villes nord-américaines, notamment Vancouver, Montréal, New York, Houston et Portland.

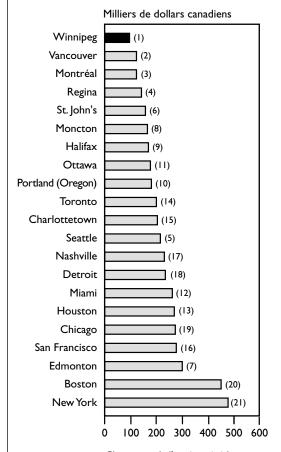
- L'Aéroport international de Winnipeg est l'un des rares aéroports nord-américains qui fonctionnent 24 heures sur 24. Il offre une vaste gamme de services, notamment dans le domaine du transport régional et international, et dispose d'installations importantes pour le transport des marchandises et du courrier. L'aéroport dessert trois millions de passagers répartis sur 158 000 vols et assure le transport de 100 000 tonnes de marchandises chaque année.
- Churchill est le seul port en eau profonde de la région des Prairies. Situé sur la baie d'Hudson, il permet au commerce de l'Atlantique d'atteindre l'Ouest canadien. Grâce aux améliorations effectuées l'année dernière, le port peut désormais accueillir des navires Panamax d'une capacité de 50 000 à 60 000 tonnes. Le port de Churchill offre d'importants avantages en termes de coûts pour le transport océanique entre le Canada et l'Europe, l'Afrique et l'Amérique latine.
- Les tarifs d'hydroélectricité au Manitoba sont parmi les plus bas du monde. Hydro-Manitoba, une des plus importantes sociétés d'électricité en Amérique du Nord, possède une capacité de production de 5 000 MW. Presque toute cette électricité est produite par des installations hydrauliques propres, fiables et respectueuses de l'environnement. Hydro-Manitoba a repéré plusieurs sites hydroélectriques potentiels qui pourraient doubler sa capacité de production. La population manitobaine peut compter sur une

électricité propre et abordable, aujourd'hui et dans l'avenir.

- Le Manitoba dispose d'abondantes ressources naturelles. L'industrie minière produit une variété de minéraux, notamment du nickel, du zinc, du cuivre, de l'or et du tantale. L'année dernière, la valeur de la production minière du Manitoba atteignait un milliard de dollars. Le Manitoba possède une industrie forestière vaste et bien établie qui produit du papier, du papier journal et du bois d'œuvre. L'industrie de la pêche commerciale produit chaque année environ 12 000 tonnes de poisson, notamment du cisco et du doré jaune. Grâce à une gestion prudente, le développement durable des ressources naturelles du Manitoba est garanti.
- Grâce à l'infrastructure complète dont elle dispose en matière de télécommunications et d'information, la population manitobaine est directement branchée sur le monde. Citons notamment un réseau à très large bande et à haute densité en croissance rapide, ainsi que plus de 75 000 km de câble à fibres optiques, sans oublier la commutation numérique complète dans toute la province.
- La recherche et l'innovation continuent à jouer un rôle important dans la croissance et la diversification économique du Manitoba. Environ 200 entreprises entreprennent des programmes de recherche et de développement au Manitoba. Les secteurs public et privé ont consacré 370 millions de dollars à la recherche en 1999, soit 1,2 pour cent du PIB. La province possède un noyau solide et croissant de connaissances dans le domaine des sciences biomédicales, y compris des installations importantes destinées à la recherche et à l'innovation et appuyées par le secteur privé, le les gouvernement et établissements d'enseignement postsecondaire. Le génie, les

Factures d'électricité industrielles mensuelles Clientèle commerciale et

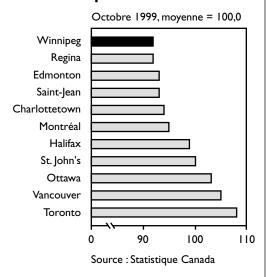
industrielle de grande taille 3 060 000 kilowatt-heures, 2001



Classement de l'année précédente indiqué entre parenthèses.

Source : Hydro-Québec

Index interurbain d'écart des prix de détail

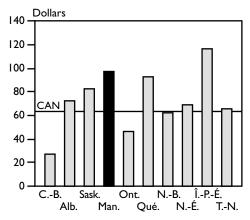


- sciences de l'alimentation et l'agriculture sont d'autres domaines de recherche importants. La recherche est en partie financée par le crédit d'impôt du Manitoba pour la recherche et le développement de 15 pour cent.
- L'engagement du Manitoba envers les services publics importants, comme les soins de santé, continue de croître. Au Manitoba, on n'exige pas de frais personnel ou de cotisation d'assurancesanté des employeurs ou des particuliers. Cela représente un avantage majeur par rapport aux Etats-Unis, à la fois pour les entreprises et pour la population manitobaine. Aux États-Unis, les employeurs doivent débourser de 3 500 à 5 000 dollars par employé par année en frais d'assurance-santé.
- Une économie prospère et croissante exige que l'on possède les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis du 21e siècle. Les Manitobains et Manitobaines disposent d'un excellent système d'éducation public, qui offre entre autres des possibilités d'éducation postsecondaire abordables et de grande qualité dans plusieurs universités et collèges. Plus de 30 000 étudiants fréquentent l'Université du Manitoba, la plus grande des quatre universités de la province. Cette université offre une variété remarquable de cours 65 programmes menant à un certificat, à un diplôme ou à un baccalauréat. L'enseignement supérieur continue d'être abordable Manitoba; les frais de scolarité du premier cycle se classent au troisième rang des frais les plus bas au Canada, et sont inférieurs d'environ 15 pour cent à la moyenne canadienne. En plus des étudiants universitaires, environ 13 000 élèves fréquentent, à temps plein ou à temps partiel, les quatre collèges communautaires du Manitoba.
- À la recherche d'un endroit convivial où fonder une famille et jeter des racines? Winnipeg est reconnue comme l'une des villes canadiennes les

plus favorables à la famille. Le Manitoba est un endroit idéal où élever une famille, grâce à un coût de la vie abordable, de bonnes écoles, d'excellents choix de garde d'enfant et un environnement sécuritaire.

- Les Winnipégois et Winnipégoises savent que moins de temps sur la route signifie plus de temps avec leurs familles et amis. Bien que Winnipeg soit un centre urbain moderne, les deux tiers des habitants vivent à moins de 8 kilomètres de leur lieu de travail et 92 pour cent parcourent moins de 16 kilomètres pour se rendre à leur travail.
- Les Manitobains et Manitobaines se soucient des autres. En général, le Manitoba présente continuellement le plus haut taux de bénévolat au Canada, et sa population offre les dons de charité les plus généreux au Canada, reflétant notre esprit communautaire et notre longue tradition d'altruisme.
- Winnipeg possède une scène artistique et culturelle active et dynamique, grâce notamment à la Winnipeg Art Gallery, au Musée de l'Homme et de la nature, au Winnipeg Symphony Orchestra, au Manitoba Opera et à plusieurs théâtres. Le Royal Winnipeg Ballet, dont la renommée est internationale, est la plus ancienne compagnie de danse du Canada et l'un des trésors culturels du pays. La compagnie fait énormément de tournées qui permettent au monde entier d'apprécier ce dont les Manitobains et Manitobaines profitent chez eux. Le Winnipeg Fringe Theatre Festival est l'un des plus grands festivals du genre en Amérique du Nord, et a attiré 128 000 spectateurs l'été dernier. L'enthousiasme de la population manitobaine pour les arts se traduit par un revenu par habitant et un auditoire qui sont parmi les plus élevés au Canada pour les compagnies d'arts d'interprétation du Manitoba.

Dépenses gouvernementales provinciales par habitant en matière de loisirs et de culture pour l'exercice 2000-200 l



Sources: Statistique Canada et Finances Manitoba

- Le Manitoba est en voie de devenir un centre de réalisation pour les industries du film et de la télévision. De nombreuses productions diffusées partout au Canada et dans le monde sont présentées chaque année dans le cadre du FilmExchange de Winnipeg. Ce festival du film canadien de l'Institut national des arts de l'écran est le plus grand festival du pays qui soit consacré uniquement aux films canadiens.
- La population du Manitoba a créé une riche et fascinante mosaïque de réalisations culturelles et artistiques. Folklorama, une célébration des nombreuses cultures du Manitoba qui a été reconnue par la Canadian Event Industry comme le meilleur événement culturel, attire plus de 400 000 visites de ses pavillons en deux semaines chaque année. Parmi les autres festivals importants du Manitoba, on compte la Brandon Royal Winter Fair; le Northern Manitoba's Trapper's Festival à The Pas; le Winnipeg Folk Festival, qui est l'un des plus gros en Amérique du Nord; le Jazz Winnipeg Festival; le Canada's National Ukrainian Festival à Dauphin; et de nombreux festivals de musique et de théâtre. Winnipeg est également l'hôte de deux festivals annuels destinés aux enfants : Freeze Frame, un festival international du film pour enfants et adolescents; et le International Children's Festival. En décembre, le Festival of Lights attire les jeunes comme les moins jeunes.
- C'est également à Winnipeg qu'on trouve la deuxième plus grande communauté francophone hors Québec. La ville est fière d'héberger le plus vieux théâtre français continuellement en activité au Canada: Le Cercle Molière. Tous les hivers, les Manitobains et Manitobaines célèbrent le riche patrimoine canadien français dans le cadre du Festival du Voyageur.
- Il y a au Manitoba des équipes sportives professionnelles de la Ligue américaine de hockey, de la Ligue canadienne de football et de la

Northern Baseball League. En 1999, la province a accueilli avec grand succès les Jeux panaméricains, le plus grand événement multisport jamais tenu au Canada. Elle est fière d'être cet été l'hôte des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, auxquels participeront 7 000 personnes.

- Le golf est l'une des activités récréatives qui connaît la croissance la plus rapide en Amérique du Nord. Avec plus de 120 terrains de golf, le Manitoba a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada, ainsi qu'un taux de participation au sport les plus élevés du pays.
- Les plages, les lacs et les parcs font partie intégrante de la qualité de vie au Manitoba. Grand Beach, sur le lac Winnipeg, est l'une des plus belles plages en Amérique du Nord. Le Manitoba est la province des 100 000 lacs, et la région des chalets n'est jamais très loin en auto. Les visiteurs peuvent observer les bélougas et les ours polaires en migration près de Churchill, aller voir les bisons au parc national du Mont-Riding ou admirer l'arrivée en masse des oies et des canards migrateurs dans toute la province. L'hiver scintille de tous ses éclats au Manitoba, où on peut pratiquer de multiples activités récréatives familiales : ski, curling, motoneige et (bien sûr) hockey. Que vous soyez spectateur ou participant, les possibilités d'activités récréatives sont presque illimitées.

Le Budget 2002 repose sur les avantages considérables du Manitoba. Pour illustrer les coûts concurrentiels du Manitoba en détail, vous trouverez ci-après deux annexes. La première, intitulée « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur de la fabrication », offre une comparaison détaillée des coûts, des taxes et des impôts des entreprises représentatives dans diverses villes du Canada et des États-Unis. La deuxième annexe est une Comparaison interprovinciale du coût annuel des dépenses personnelles, des taxes et des impôts.

La province est fière d'être cet été l'hôte des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, auxquels participeront 7 000 personnes.

ANNEXE I LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur manufacturier est le plus grand secteur industriel manitobain. Il représente environ 14 % du PIB et emploie directement un Manitobain sur huit. Au total, 71 000 personnes travaillent dans ce secteur.

Tout comme l'économie dans son ensemble, le secteur manufacturier est diversifié. Il génère une grande variété de biens de consommation et de biens intermédiaires. Certains sont très connus : la plus grande usine de meubles du Canada, exploitée par Palliser Furniture, est située à Winnipeg; le Manitoba est l'un des principaux fabricants d'autobus d'Amérique du Nord; à Brandon, les Aliments Maple Leaf possèdent un établissement de traitement des viandes parmi les plus grands du monde, et des plus performants du point de vue technologique; le Manitoba possède également le troisième plus grand centre aérospatial du Canada, dont le chiffre d'affaires annuel dépasse le milliard de dollars; et enfin, la province est le troisième centre industriel du prêt-à-porter du Canada, avec plus de 100 entreprises travaillant dans ce secteur.

Plusieurs autres industries manufacturières ont connu une forte croissance économique au cours des dernières années. Le Manitoba continue à prendre de l'essor dans de nombreux domaines importants sur le plan stratégique comme le domaine pharmaceutique, l'équipement biomédical, les aliments fonctionnels, l'électronique, les produits chimiques et les matières plastiques.

Le contexte commercial concurrentiel et efficace du Manitoba en termes de coûts continue à attirer des investissements manufacturiers. Les fabricants tirent profit de la situation centrale de la province et de son excellent réseau de transport vers les autres parties de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, les terrains à usage industriel ou commercial coûtent moins cher que dans d'autres grands centres urbains, et les frais d'électricité sont parmi les plus bas du monde.

Le modèle de mesure de la compétitivité utilisé par Finances Manitoba permet de comparer du point de vue quantitatif la structure de fiscalité et l'ensemble des coûts de deux entreprises représentatives, une petite et une grande. Ce modèle permet de savoir où se situe le Manitoba en matière de compétitivité par rapport à plusieurs autres villes nord-américaines.

Le modèle simule les coûts de lancement actuels et à venir, les frais d'exploitation et les profils financiers et fiscaux sur une période de vingt ans. Il tient compte des changements fiscaux à venir qui ont été annoncés par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. L'analyse actuelle est une mise à jour du précédent modèle de mesure de la compétitivité des industries manufacturières qui a été mis au point au début des années 1990. Les profils d'entreprises représentatives ont également été actualisés à l'aide des données les plus récentes qui ont pu être recueillies auprès de Statistique Canada, des conseils de développement économique local et d'autres sources publiques.

■ Comparaison de la compétitivité

Les indicateurs suivants sont utilisés pour évaluer, sur une période de vingt ans, la compétitivité en matière de coûts, de taxes et d'impôt pour une petite et une plus grande entreprises manufacturières :

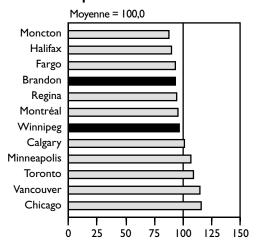
- le coût net d'investissement ou les coûts de lancement (y compris les taxes et impôts);
- le revenu net avant impôts;
- les taux d'imposition réels;
- les taux de rentabilité interne.

Cette analyse utilise un modèle de coûts variables et calcule le revenu net et les mouvements de trésorerie, y compris les coûts de lancement, en se basant sur les frais d'exploitation de chaque endroit. Les résultats de chaque ville sont comparés à la moyenne de toutes les villes pour chacun des indicateurs et sont présentés dans les graphiques qui suivent.

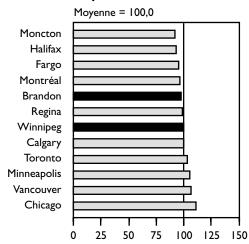
Coût net d'investissement

Les coûts de lancement d'une usine (terrain, bâtiment, équipement et matériel) au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Le coût net d'investissement dans les centres urbains de plus grande taille a tendance à être supérieur à la moyenne de toutes les villes, principalement à cause du coût plus élevé des terrains.

Coût net d'investissement Petite entreprise manufacturière



Coût net d'investissement Grande entreprise manufacturière



Revenu net avant impôt

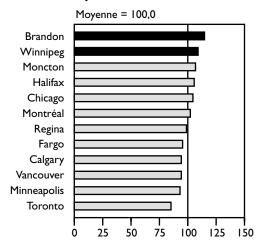
Le modèle calcule le revenu net avant impôt en soustrayant à un niveau de revenu commun les frais d'exploitation suivants, qui varient en fonction de la ville concernée :

- les salaires moyens dans le secteur manufacturier;
- les frais locaux des services publics (électricité et téléphone);
- les frais d'intérêts;
- la dépréciation des immobilisations.

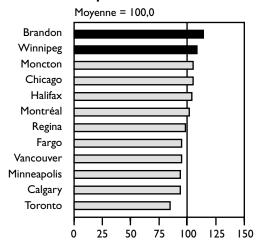
Le revenu net avant impôt permet de comparer la compétitivité du Manitoba à celle des autres villes en matière de coûts. Si pour une ville donnée, le revenu net avant impôt est plus élevé, cela signifie que les frais d'exploitation sont moins élevés dans ladite ville. Les chiffres d'affaires utilisés dans le modèle de simulation ne varient pas d'une ville à l'autre. Ils sont de 4 millions de dollars pour les petites entreprises et de 45 millions de dollars pour les plus grandes entreprises, de la cinquième année à la vingtième. Les coûts des matériaux de fabrication sont exprimés comme un pourcentage des ventes et ne varient pas non plus d'une ville à l'autre.

Brandon et Winnipeg ont les revenus nets avant impôt les plus élevés, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les entreprises de plus grande taille. Une main-d'œuvre active compétente, éduquée et productive, ainsi que des frais de services publics peu élevés et des coûts de lancement inférieurs à la moyenne contribuent à rendre l'exploitation d'une usine de fabrication au Manitoba avantageuse, en termes de coûts.

Revenu net avant impôts Petite entreprise manufacturière



Revenu net avant impôts Grande entreprise manufacturière



Taux d'imposition réels

Les taux d'imposition réels sont générés en calculant les impôts bruts comme une proportion du revenu net avant impôt sur la période de vingt ans.

Sont inclus dans l'analyse les impôts relatifs à l'exploitation suivants :

- les impôts sur les bénéfices des sociétés;
- l'impôt foncier et les taxes professionnelles locaux;
- les impôts sur le capital des corporations et l'impôt de franchise américain;
- l'impôt sur les salaires;
- les cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail;
- les primes de retraite et d'assurance-emploi obligatoires;
- les cotisations d'assurance-santé payées par l'employeur.

Les dépenses fiscales suivantes qui bénéficient au secteur manufacturier sont également prises en compte :

- les crédits d'impôt à l'investissement;
- les congés fiscaux;
- les déductions pour amortissement accéléré;
- les taux d'imposition préférentiels.

Dans ce modèle, on ne tient pas compte des zones d'encouragement des entreprises, des subventions et des autres catégories de programmes d'aide financière du gouvernement et de tierces parties.

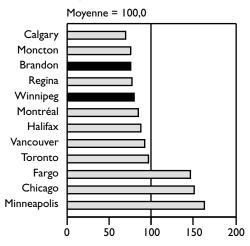
Les taux d'imposition réels au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Au Canada, les villes manitobaines ont également des taux d'imposition des petites entreprises plus bas que la moyenne. Pour les plus grandes entreprises, les villes manitobaines se situent dans la moyenne.

Compétitivité globale

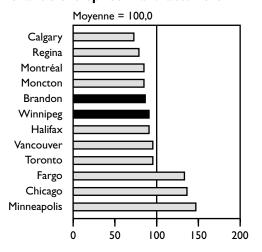
On mesure la compétitivité globale en comparant les taux de rentabilité interne. Lorsqu'une entreprise envisage de réaliser un investissement ou qu'elle cherche à savoir où s'implanter, ces taux sont souvent utilisés comme outil de prise de décision. Les graphiques suivants illustrent l'effet combiné des impôts et des coûts sur le taux de rentabilité interne d'entreprises manufacturières représentatives de petite et de grande tailles dans les villes sélectionnées.

Les taux de rentabilité interne à Brandon et à Winnipeg sont meilleurs que celui représentant la moyenne des villes envisagées dans ce modèle.

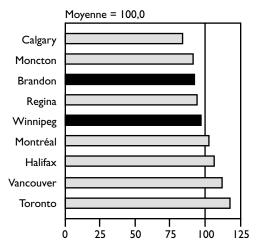
Taux d'imposition réels Petite entreprise manufacturière



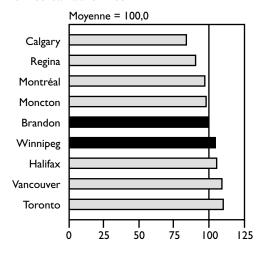
Taux d'imposition réels Grande entreprise manufacturière



Taux d'imposition réels Petite entreprise manufacturière Villes canadiennes

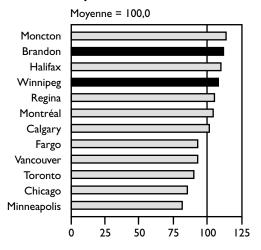


Taux d'imposition réels
Grande entreprise manufacturière
Villes canadiennes

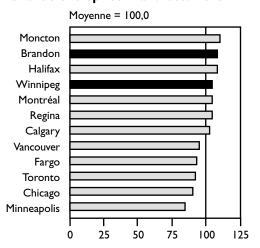


Brandon se classe au deuxième rang des villes citées pour le meilleur taux de rentabilité interne, aussi bien pour les petites entreprises que les entreprises plus grandes. Parmi les villes de plus de 500 000 habitants, Montréal et Winnipeg bénéficient du meilleur taux de rentabilité interne pour les grandes entreprises, et Winnipeg détient le meilleur taux de rentabilité interne pour les petites entreprises.

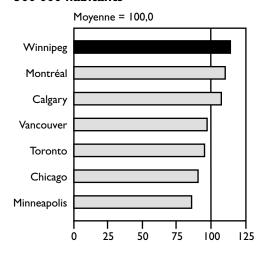
Taux de rentabilité interne Petite entreprise manufacturière



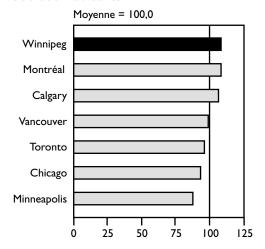
Taux de rentabilité interne Grande entreprise manufacturière



Taux de rentabilité interne Petite entreprise manufacturière dans une ville de plus de 500 000 habitants



Taux de rentabilité interne Grande entreprise manufacturière dans une ville de plus de 500 000 habitants



■ Conclusion

Les résultats présentés ci-dessus correspondent à ceux qui figuraient dans les précédents budgets. Le Manitoba continue à maintenir un environnement très concurrentiel en matière de coût et d'impôt, pour les petites et grandes entreprises se lançant dans une activité de fabrication et de transformation.

Annexe 2 COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2002

Il y a eu au cours des trois dernières années une amélioration continue de la situation d'ensemble du Manitoba dans le classement interprovincial des dépenses personnelles, des taxes et des impôts.

En général, la performance du Manitoba a été excellente. Au chapitre du coût total des dépenses, l'avantage du Manitoba s'est accru dans chacune des six catégories familiales types par rapport à l'Alberta, à l'Ontario et à la Nouvelle-Écosse, dans cinq des catégories par rapport à l'Île-du-Prince-Édouard, et, dans quatre des six catégories par rapport à la Colombie-Britannique.

Le Budget du Manitoba de 2001 a présenté pour la première fois une comparaison interprovinciale révisée des dépenses personnelles, des impôts et des taxes. Dans le but de refléter fidèlement l'évolution de la structure familiale au Manitoba, le revenu de référence pour une personne célibataire a alors été porté à 30 000 \$, et on a ajouté trois nouveaux tableaux de dépenses : une famille monoparentale composée de deux personnes dont le revenu total atteint 30 000 \$, une famille de quatre personnes ayant deux revenus et gagnant un total de 60 000 \$, et, enfin, une famille de cinq personnes ayant deux revenus et gagnant un total de 75 000 \$.

De même, on a inclus pour la première fois les dépenses de garde d'enfant dans la comparaison du coût de la vie, d'abord parce que ces dépenses sont réelles et importantes pour une famille dont les deux parents travaillent, mais aussi parce que les frais de garde sont directement liés au niveau de soutien que les gouvernements accordent.

La comparaison interprovinciale de 2002 conserve les améliorations apportées en 2001. De plus, le calcul de la taxe de vente au détail a été refait en utilisant les résultats de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (Statistique Canada, 2000) (les calculs précédents étaient basés sur des données datant de 1992). Le nouveau calcul entraîne partout au Canada des prévisions à la baisse en ce qui concerne la taxe de vente au détail.

Le taux d'imposition marginal le plus élevé du Manitoba est le quatrième parmi les plus bas au pays, et le taux de la taxe de vente dans notre province (7 %) est toujours le deuxième plus bas de toutes les provinces qui imposent une telle taxe.

Les tableaux des pages suivantes démontrent que le Manitoba demeure une province où le coût de la vie est parmi les plus bas au pays. Parmi les avantages du Manitoba, mentionnons un taux d'imposition généralement modéré, des logements abordables, et des dépenses peu élevées de garde d'enfant, d'électricité et d'assurance-automobile.

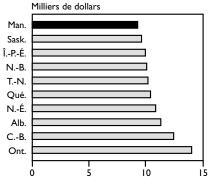
Le fait que le coût de la vie*, les taxes et les impôts personnels soient peu élevés veut dire que tous les Manitobains peuvent connaître un niveau de vie de grande qualité, par comparaison avec les autres régions du pays, ce qui rend le Manitoba plus compétitif et en fait une destination plus attirante, tant pour les nouvelles entreprises que pour les entreprises en pleine expansion.

Une qualité de vie supérieure et des impôts et des taxes inférieurs représentent certainement un élément important des avantages du Manitoba.

* Comprend le coût du loyer ou les frais d'hypothèque, l'impôt foncier, les transports en commun ou l'assuranceautomobile, la garde d'enfant, le téléphone, l'électricité et le chauffage. Les prélèvements imposés à un contribuable célibataire gagnant 30 000 \$ par an se classent au troisième rang des prélèvements les plus bas, et ce contribuable bénéficiera du total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels* Célibataire

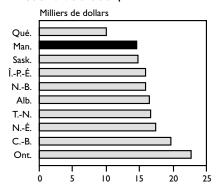
Revenu: 30 000 \$



* Comprend les taxes sur le revenu et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, les transports en commun, le téléphone, l'électricité et le chauffage.

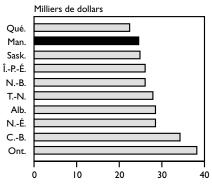
Les prélèvements imposés à un parent seul ayant un enfant à charge et gagnant 30 000 \$ par an se classent au quatrième rang des prélèvements les plus bas, et ce parent bénéficiera du deuxième total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels* Parent seul avec un enfant Revenu: 30 000 \$



* Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et la garde d'enfant. Les prélèvements imposés à un couple marié ayant deux enfants à charge et gagnant un total de 60 000 \$ par an se classent au troisième rang des prélèvements les plus bas, et ce couple bénéficiera du deuxième total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

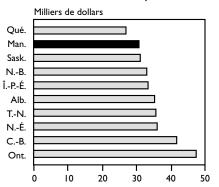
Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels* Famille de quatre, deux revenus Revenu total : 60 000 \$



* Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

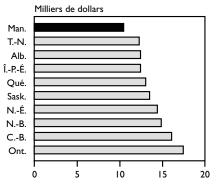
Les prélèvements imposés à un couple marié ayant trois enfants à charge et gagnant un total de 75 000 \$ par an se classent au cinquième rang des prélèvements les plus bas, et ce couple bénéficiera du deuxième total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels* Famille de cinq, deux revenus Revenu total : 75 000 \$



* Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier. Les prélèvements imposés à un contribuable marié gagnant un total de 40 000 \$ par an et ayant un conjoint et deux enfants à charge se classent au deuxième rang des prélèvements les plus bas, et ce couple bénéficiera du total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

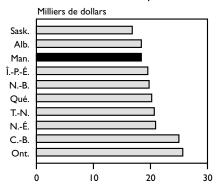
Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels* Famille de quatre, un revenu Revenu total : 40 000 \$



^{*} Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Les prélèvements imposés à un contribuable marié gagnant un total de 60 000 \$ par an et ayant un conjoint et deux enfants à charge se classent au cinquième rang des prélèvements les plus bas, et ce couple bénéficiera du troisième total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels* Famille de quatre, un revenu Revenu total : 60 000 \$



* Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2002

Célibataire : 30 000 \$	CB.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	I 206	I 476	2211	I 830	I 235
Cotisations d'assurance-santé	<u>648</u>	528	0	0	0
Sous-total	I 854	2 004	2 211	I 830	I 235
Taxe de vente au détail	446	0	322	393	498
Prélèvements provinciaux	2 300	2 004	2 533	2 223	I 733
Loyer	8712	7 788	5 712	5 712	10 392
Électricité	301	610	516	320	555
Transports en commun	756	660	576	763	1 122
Téléphone	329	285	264	300	283
Coût de la vie	10 098	9 343	7 068	7 095	12 352
Total des coûts	12 398	11 347	9 600	9318	14 085
Parent seul avec un enfant : 30 000 \$	CB.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	446	0	737	268	(215)
Cotisations d'assurance-santé	0	634	0	0	` o´
Sous-total	446	634	737	268	(215)
Prestations pour enfant	(179)	(484)	0	0	(1 070)
Taxe de vente au détail	`580 [°]) O	419	511	` 6 4 8
Taxe sur l'essence	340	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	l 187	330	I 456	I 009	(343)
Loyer	11 028	9 360	6816	7 260	12 324
Garde d'enfant	5 560	4 598	4 680	4 680	8 006
Électricité	388	746	635	398	683
Assurance automobile	l 1 44	I 0 4 9	876	850	I 695
Téléphone	329	285	264	300	283
Coût de la vies	18 448	16 038	13 271	13 488	22 991
Total des coûts	19 635	16 368	14 727	14 497	22 647

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

Qué.	NB.	NÉ.	ÎPÉ.	TN.	Célibataire : 30 000 \$
2 881	l 981	2 060	2 027	2 209	Impôt provincial sur le revenu
0	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
2 881	<u> 1 981</u>	2 060	2 027	2 209	Sous-total
576	676	650	704	669	Taxe de vente au détail
3 457	2 657	2 709	2 73 1	2 878	Prélèvements provinciaux
5 760	6 060	6 648	5 595	5 868	Loyer
356	530	502	609	497	Électricité
600	624	68 4	720	660	Transports en commun
283	264_	300	293	263	Téléphone
6 999	7 477	8 134	7 217	7 288	Coût de la vie
10 455	10 134	10 843	9 948	10 166	Total des coûts
Qué.	NB.	NÉ.	ÎPÉ.	TN.	Parent seul avec un enfant : 30 000 \$
(140)	884	782	926	969	Impôt provincial sur le revenu
0	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
(140)	884	782	926	969	Sous-total
(80)	(159)	0	0	0	Prestations pour enfant
748	879	845	915	869	Taxe de vente au détail
334	260	310	280	330	Taxe sur l'essence
863	I 864	I 937	2 121	2 168	Prélèvements provinciaux
6 360	7 409	8 076	7 023	6 900	Loyer
I 300	4 843	5 460	4 940	5 460	Garde d'enfant
427	643	627	739	598	Électricité
797	943	943	715	l 187	Assurance automobile
283	264	300	293	263	Téléphone
9 167	14 101	15 406	13 710	14 408	Coût de la vie
10 030	15 965	17 343	15 832	16 576	Total des coûts

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2002

Famille de quatre,					
un revenu : 40 000 \$	CB.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	I 625	I 079	2 165	2 291	I 658
Cotisations d'assurance-santé	I 037	_ I 056	0	0	0
Sous-total	2 662	2 135	2 165	2 291	<u>l 658</u>
Prestations pour enfant	0	(400)	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(470)	0	0	(400)	0
Taxe de vente au détail	I 05 4	0	8 44	964	I 292
Taxe sur l'essence	340	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	3 586	1 915	3 309	3 085	3 244
Frais d'hypothèque	7712	6 170	4 848	2918	8 153
Impôt foncier	I 545	I 200	2 300	I 647	2 000
Chauffage domiciliaire	910	676	753	842	904
Électricité	561	1 018	873	552	939
Assurance automobile	I 352	l 186	I 084	I 043	I 920
Téléphone	329	285	<u> 264</u>	300_	283
Coût de la vie	12 409	10 535	10 122	7 302	14 199
Total des coûts	15 995	12 450	13 431	10 386	<u>17 443</u>
Famille de quatre,					
un revenu : 60 000 \$	CB.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	3 455	3 079	4815	5 601	3 488
Cotisations d'assurance-santé	I 296	_ I 056	0	0_	0
Sous-total	4 751	4 135	4815	5 601	3 488
Prestations pour enfant	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(470)	0	0	(400)	0
Taxe de vente au détail	I 339	0	I 054	I 279	I 692
Taxe sur l'essence	340_	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	5 960	4 3 1 5	6 169	6710	5 474
Frais d'hypothèque	12 913	8 594	4914	5 487	12 626
Impôt foncier	2 397	I 800	2 250	3 000	2 900
Chauffage domiciliaire	I 305	928	I 066	I 202	I 147
Électricité	734	I 290	1 112	707	l 195
Assurance automobile	I 352	l 186	I 08 4	I 043	I 920
Téléphone	329	285	264	300	283
Coût de la vie	19 030	14 083	10 690	11 740	20 071
Total des coûts	24 990	18 398	16 859	18 450	25 546

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

Qué.	NB.	NÉ.	îPÉ.	TN	Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$
I 567	2 688	2 894	2 699	3 119	Impôt provincial sur le revenu
0	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
I 567	2 688	2 894	2 699	3 119	Sous-total
(160)	0	0	0	0	Prestations pour enfant
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
I 467	I 667	I 620	l 571	I 739	Taxe de vente au détail
334	260	310	280	330	Taxe sur l'essence
3 208	4615	4 824	4 550	5 188	Prélèvements provinciaux
4 407	5 289	4 976	3 526	3 107	Frais d'hypothèque
2 162	I 687	I 390	I 300	650	Impôt foncier
1 117	967	89 4	916	942	Chauffage domiciliaire
569	870	878	1 000	799	Électricité
I 283	I 056	1114	890	I 304	Assurance automobile
283_	264	300	293	263	Téléphone
9 821	10 132	9 551	7 925	7 065	Coût de la vie
13 028	14 748	14 375	12 475	12 254	Total des coûts
Qué.	NB.	NÉ.	îPÉ .	TN.	Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$
					un revenu : 60 000 \$
5 705	NB. 5 652 0	NÉ. 5 898 0	îPÉ. 5 484 0	6 366	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu
	5 652	5 898	5 484		un revenu : 60 000 \$
5 705 0	5 652	5 898 0	5 484 0	6 366 0	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total
5 705 0 5 705	5 652 0 5 652	5 898 0 5 898	5 484 0 5 484	6 366 0 6 366	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004	5 652 0 5 652	5 898 0 5 898	5 484 0 5 484 0 0 0 2 074	6 366 0 6 366	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total
5 705 0 5 705 0 0	5 652 0 5 652 0 0	5 898 0 5 898 0 0	5 484 0 5 484 0 0	6 366 0 6 366 0 0	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004	5 652 0 5 652 0 0 0 2 382	5 898 0 5 898 0 0 0 2 099	5 484 0 5 484 0 0 0 2 074	6 366 0 6 366 0 0 0 2 260	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004 334 8 043 5 795	5 652 0 5 652 0 0 2 382 260 8 294 5 685	5 898 0 5 898 0 0 0 2 099 310 8 307 6 390	5 484 0 5 484 0 0 0 2 074 280 7 838 5 950	6 366 0 6 366 0 0 2 260 330 8 956 6 537	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004 334 8 043 5 795 2 350	5 652 0 5 652 0 0 2 382 260 8 294 5 685 1 831	5 898 0 5 898 0 0 0 2 099 310 8 307	5 484 0 5 484 0 0 0 2 074 280 7 838	6 366 0 6 366 0 0 2 260 330 8 956 6 537 1 233	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004 334 8 043 5 795 2 350 I 675	5 652 0 5 652 0 0 0 2 382 260 8 294 5 685 I 831 I 450	5 898 0 5 898 0 0 0 2 099 310 8 307 6 390 2 200 1 341	5 484 0 5 484 0 0 0 2 074 280 7 838 5 950 I 800 I 374	6 366 0 6 366 0 0 2 260 330 8 956 6 537 1 233 1 412	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Chauffage domiciliaire
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004 334 8 043 5 795 2 350 I 675 724	5 652 0 5 652 0 0 2 382 260 8 294 5 685 1 831 1 450 1 097	5 898 0 5 898 0 0 0 2 099 310 8 307 6 390 2 200 1 341 1 128	5 484 0 5 484 0 0 0 2 074 280 7 838 5 950 I 800 I 374 I 261	6 366 0 6 366 0 0 2 260 330 8 956 6 537 1 233 1 412 1 001	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Chauffage domiciliaire Électricité
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004 334 8 043 5 795 2 350 I 675 724 I 283	5 652 0 5 652 0 0 0 2 382 260 8 294 5 685 1 831 1 450 1 097 1 056	5 898 0 5 898 0 0 0 2 099 310 8 307 6 390 2 200 1 341 1 128 1 114	5 484 0 5 484 0 0 0 0 2 074 280 7 838 5 950 1 800 1 374 1 261 890	6 366 0 6 366 0 0 2 260 330 8 956 6 537 1 233 1 412 1 001 1 304	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Chauffage domiciliaire Électricité Assurance automobile
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004 334 8 043 5 795 2 350 I 675 724	5 652 0 5 652 0 0 2 382 260 8 294 5 685 1 831 1 450 1 097	5 898 0 5 898 0 0 0 2 099 310 8 307 6 390 2 200 1 341 1 128	5 484 0 5 484 0 0 0 2 074 280 7 838 5 950 I 800 I 374 I 261	6 366 0 6 366 0 0 2 260 330 8 956 6 537 1 233 1 412 1 001 1 304 263	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Chauffage domiciliaire Électricité
5 705 0 5 705 0 0 0 2 004 334 8 043 5 795 2 350 I 675 724 I 283	5 652 0 5 652 0 0 0 2 382 260 8 294 5 685 1 831 1 450 1 097 1 056	5 898 0 5 898 0 0 0 2 099 310 8 307 6 390 2 200 1 341 1 128 1 114	5 484 0 5 484 0 0 0 0 2 074 280 7 838 5 950 1 800 1 374 1 261 890	6 366 0 6 366 0 0 2 260 330 8 956 6 537 1 233 1 412 1 001 1 304	un revenu : 60 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Chauffage domiciliaire Électricité Assurance automobile

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2002

Famille de quatre,					
deux revenus : 60 000 \$	CB.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	l 996	2 034	3 239	3 409	I 851
Cotisations d'assurance-santé	l 296	I 056	0	0	0
Sous-total	3 292	3 090	3 239	3 409	1 851
Prestations pour enfant	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(470)	0	0	(400)	0
Taxe de vente au détail	I 339	0	I 05 4	I 279	I 692
Taxe sur l'essence	510_	270_	450	345	441_
Prélèvements provinciaux	4 67 1	3 360	4 743	4 633	3 984
Frais d'hypothèque	12 913	8 594	4914	5 487	12 626
Impôt foncier	2 397	I 800	2 250	3 000	2 900
Garde d'enfant	9 360	9 705	8 4 63	7 118	12 419
Chauffage domiciliaire	I 305	928	I 066	I 202	1 147
Electricité	734	1 290	1 112	707	1 195
Assurance automobile	2 496	2 235	I 960	I 893	3 615
Téléphone	329	285	<u> 264</u>	300	283_
Coût de la vie	29 534	24 837	20 029	19 708	34 186
Total des coûts	34 205	28 197	24 772	24 341	38 169
Famille de cing.					
Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$	CB.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
deux revenus : 75 000 \$	CB. 2 759	Alb. 2 913	Sask. 4 258	M an. 4 674	Ont.
•*					
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu	2 759	2 913	4 258	4 674	2511
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total	2 759 I 296	2 913 1 056	4 258	4 674	2511
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé	2 759 I 296 4 055	2 913 1 056 3 969	4 258 0 4 258	4 674 0 4 674	2511
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant	2 759 1 296 4 055	2 913 1 056 3 969	4 258 0 4 258	4 674 0 4 674	2511 0 2511
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier	2 759 1 296 4 055 0 (470)	2 913 1 056 3 969 0	4 258 0 4 258 0 0	4 674 0 4 674 0 (400)	2511 0 2511 0 0
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail	2 759 I 296 4 055 0 (470) I 674	2 913 1 056 3 969 0 0	4 258 0 4 258 0 0 0 1 430	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677	2511 0 2511 0 0 2013
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux	2 759 1 296 4 055 0 (470) 1 674 510	2 913 1 056 3 969 0 0 0 270	4 258 0 4 258 0 0 0 1 430 450	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677 345	2 511 0 2 511 0 0 2 013 441
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier	2 759 1 296 4 055 0 (470) 1 674 510 5 768	2 913 1 056 3 969 0 0 0 270 4 239	4 258 0 4 258 0 0 0 1 430 450 6 138	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677 345 6 296	2 511 0 2 511 0 0 2 013 441 4 965
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant	2 759 1 296 4 055 0 (470) 1 674 510 5 768 12 913	2 913 1 056 3 969 0 0 270 4 239 8 594 1 800 15 735	4 258 0 4 258 0 0 0 1 430 450 6 138 4 914	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677 345 6 296 5 487 3 000 1 1 798	2 511 0 2 511 0 0 0 2 013 441 4 965
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire	2 759 1 296 4 055 0 (470) 1 674 510 5 768 12 913 2 397 15 740 1 305	2 913 1 056 3 969 0 0 270 4 239 8 594 1 800 15 735 928	4 258 0 4 258 0 0 0 1 430 450 6 138 4 914 2 250 13 383 1 066	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677 345 6 296 5 487 3 000 1 1 798 1 202	2 511 0 2 511 0 0 2 013 441 4 965 12 626 2 900 20 425 1 147
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire Électricité	2 759 1 296 4 055 0 (470) 1 674 510 5 768 12 913 2 397 15 740 1 305 734	2 913 1 056 3 969 0 0 270 4 239 8 594 1 800 15 735 928 1 290	4 258 0 4 258 0 0 0 1 430 450 6 138 4 914 2 250 13 383 1 066 1 112	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677 345 6 296 5 487 3 000 11 798 1 202 707	2 511 0 2 511 0 0 2 013 441 4 965 12 626 2 900 20 425 1 147 1 195
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire Électricité Assurance automobile	2 759 1 296 4 055 0 (470) 1 674 510 5 768 12 913 2 397 15 740 1 305 734 2 496	2 913 1 056 3 969 0 0 270 4 239 8 594 1 800 15 735 928 1 290 2 235	4 258 0 4 258 0 0 0 1 430 450 6 138 4 914 2 250 13 383 1 066 1 112 1 960	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677 345 6 296 5 487 3 000 11 798 1 202 707 1 893	2 511 0 2 511 0 0 2 013 441 4 965 12 626 2 900 20 425 1 147 1 195 3 615
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire Électricité	2 759 I 296 4 055 0 (470) I 674 510 5 768 I2 913 2 397 I5 740 I 305 734 2 496 329	2 913 1 056 3 969 0 0 270 4 239 8 594 1 800 15 735 928 1 290 2 235 285	4 258 0 4 258 0 0 1 430 450 6 138 4 914 2 250 13 383 1 066 1 112 1 960 264	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677 345 6 296 5 487 3 000 11 798 1 202 707 1 893 300	2 511 0 2 511 0 0 2 013 441 4 965 12 626 2 900 20 425 1 147 1 195 3 615 283
deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire Électricité Assurance automobile	2 759 1 296 4 055 0 (470) 1 674 510 5 768 12 913 2 397 15 740 1 305 734 2 496	2 913 1 056 3 969 0 0 270 4 239 8 594 1 800 15 735 928 1 290 2 235	4 258 0 4 258 0 0 0 1 430 450 6 138 4 914 2 250 13 383 1 066 1 112 1 960	4 674 0 4 674 0 (400) 1 677 345 6 296 5 487 3 000 11 798 1 202 707 1 893	2 511 0 2 511 0 0 2 013 441 4 965 12 626 2 900 20 425 1 147 1 195 3 615

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

Qué.	NB.	NÉ.	ÎPÉ.	TN.	Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$
4 593	3 453	3 532	3 501	3 858	Impôt provincial sur le revenu
0	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
4 593	3 453	3 532	3 501	3 858	Sous-total
0	0	0	0	0	Prestations pour enfant
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
2 004	2 382	2 099	2 074	2 260	Taxe de vente au détail
501	390	465	420	495	Taxe sur l'essence
7 098	6 225	6 096	5 995	6 613	Prélèvements provinciaux
5 795	5 685	6 390	5 950	6 537	Frais d'hypothèque
2 350	1 831	2 200	1 800	I 233	Impôt foncier
2 505	7 5 44	8 970	7 781	8 260	Garde d'enfant
I 675	I 4 50	l 3 4 1	I 374	l 4l2	Chauffage domiciliaire
724	I 097	1 128	1 261	1 00 1	Électricité
2 080	1 999	2 057	I 605	2 491	Assurance automobile
283_	264	300	293	263	Téléphone
15 413	19 869	22 386	20 064	21 198	Coût de la vie
22 510	26 094	28 482	26 059	27 811	Total des coûts
Qué.	NB.	NÉ.	îPÉ.	TN.	Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$
-					deux revenus : 75 000 \$
Qué. 6 882 0	NB. 4 838 0	NÉ. 4 870 0	îPÉ. 4 786 0	TN. 5 303 0	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu
6 882	4 838	4 870	4 786	5 303	deux revenus : 75 000 \$
6 882	4 838	4 870 0	4 786 0	5 303	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total
6 882 0 6 882	4 838 0 4 838	4 870 0 4 870	4 786 0 4 786	5 303 0 5 303	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant
6 882 0 6 882	4 838 0 4 838	4 870 0 4 870 0	4 786 0 4 786	5 303 0 5 303	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total
6 882 0 6 882 0 0	4 838 0 4 838 0 0	4 870 0 4 870 0 0	4 786 0 4 786 0 0	5 303 0 5 303 0 0	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier
6 882 0 6 882 0 0 2 615	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740	4 786 0 4 786 0 0 0 2 881	5 303 0 5 303 0 0 0 0 3 043	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail
6 882 0 6 882 0 0 2 615 501	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900 390	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740 465	4 786 0 4 786 0 0 2 881 420	5 303 0 5 303 0 0 0 3 043 495	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence
6 882 0 6 882 0 0 0 2 615 501 9 999	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900 390 8 128 5 685 1 831	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740 465 8 074	4 786 0 4 786 0 0 2 881 420 8 087	5 303 0 5 303 0 0 0 3 043 495 8 841	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux
6 882 0 6 882 0 0 2 615 501 9 999 5 795 2 350 3 805	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900 390 8 128 5 685 1 831 12 386	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740 465 8 074 6 390 2 200 14 430	4 786 0 4 786 0 0 2 881 420 8 087 5 950 1 800 12 721	5 303 0 5 303 0 0 0 3 043 495 8 841 6 537 1 233 13 720	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant
6 882 0 6 882 0 0 2 615 501 9 999 5 795 2 350 3 805 1 675	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900 390 8 128 5 685 1 831 12 386 1 450	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740 465 8 074 6 390 2 200 14 430 1 341	4 786 0 4 786 0 0 0 2 881 420 8 087 5 950 1 800 12 721 1 374	5 303 0 5 303 0 0 0 3 043 495 8 841 6 537 1 233 13 720 1 412	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire
6 882 0 6 882 0 0 2 615 501 9 999 5 795 2 350 3 805 1 675 724	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900 390 8 128 5 685 1 831 12 386 1 450 1 097	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740 465 8 074 6 390 2 200 14 430 1 341 1 128	4 786 0 4 786 0 0 0 2 881 420 8 087 5 950 1 800 12 721 1 374 1 261	5 303 0 5 303 0 0 0 3 043 495 8 841 6 537 1 233 13 720 1 412 1 001	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire Électricité
6 882 0 6 882 0 0 2 615 501 9 999 5 795 2 350 3 805 1 675 724 2 080	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900 390 8 128 5 685 1 831 12 386 1 450 1 097 1 999	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740 465 8 074 6 390 2 200 14 430 1 341 1 128 2 057	4 786 0 4 786 0 0 2 881 420 8 087 5 950 1 800 12 721 1 374 1 261 1 605	5 303 0 5 303 0 0 0 3 043 495 8 841 6 537 1 233 13 720 1 412 1 001 2 491	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire Électricité Assurance automobile
6 882 0 6 882 0 0 2 615 501 9 999 5 795 2 350 3 805 1 675 724	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900 390 8 128 5 685 1 831 12 386 1 450 1 097 1 999 264	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740 465 8 074 6 390 2 200 14 430 1 341 1 128	4 786 0 4 786 0 0 0 2 881 420 8 087 5 950 1 800 12 721 1 374 1 261	5 303 0 5 303 0 0 0 3 043 495 8 841 6 537 1 233 13 720 1 412 1 001	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire Électricité
6 882 0 6 882 0 0 2 615 501 9 999 5 795 2 350 3 805 1 675 724 2 080	4 838 0 4 838 0 0 0 2 900 390 8 128 5 685 1 831 12 386 1 450 1 097 1 999	4 870 0 4 870 0 0 0 2 740 465 8 074 6 390 2 200 14 430 1 341 1 128 2 057	4 786 0 4 786 0 0 2 881 420 8 087 5 950 1 800 12 721 1 374 1 261 1 605	5 303 0 5 303 0 0 0 3 043 495 8 841 6 537 1 233 13 720 1 412 1 001 2 491	deux revenus : 75 000 \$ Impôt provincial sur le revenu Cotisations d'assurance-santé Sous-total Prestations pour enfant Crédits d'impôt foncier Taxe de vente au détail Taxe sur l'essence Prélèvements provinciaux Frais d'hypothèque Impôt foncier Garde d'enfant Chauffage domiciliaire Électricité Assurance automobile

NOTES

Les mentions de taxes et d'impôts, de frais et de coût de la vie sont basées sur des renseignements en date du 4 avril 2002 sur les principaux centres urbains des provinces : Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Frédéricton, Halifax, Charlottetown et St. John's.

Impôt provincial sur le revenu. Les calculs se rapportent à quatre situations : une personne célibataire, locataire et qui gagne 30 000 \$; un chef de famille monoparentale, locataire, ayant un enfant et qui gagne 30 000 \$; et quatre propriétaires ayant un revenu de 40 000 \$, 60 000 \$ et 75 000 \$, respectivement. Les familles propriétaires comprennent : une personne qui gagne un revenu, un conjoint et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; ou encore, deux personnes qui gagnent chacune un revenu et trois enfants à charge âgés de trois, cinq et sept ans. Dans le cas des familles à deux revenus, on présume que l'un des conjoints gagne 60% du revenu familial, et l'autre 40%. Les crédits d'impôt non remboursables incluent le Régime de pensions du Canada, ou le Régime de rentes du Québec, et les cotisations à l'assurance-emploi. Dans le cas du chef de famille monoparentale, les frais de garde particuliers à chaque province ont été déduits du revenu. Dans le cas des familles à deux revenus, les frais de garde d'enfant particuliers à chaque province ont été déduits du revenu du conjoint qui gagne le moins. Dans le cas des contribuables du Québec, l'impôt brut sur le revenu personnel est réduit par l'abattement fiscal fédéral (16,5 %). Les crédits remboursables sur la taxe de vente et les réductions d'impôt provinciales ont été déduits de l'impôt sur le revenu à payer. Les crédits d'impôt pour la location sont inclus dans l'impôt sur le revenu, mais les crédits d'impôt foncier sont indiqués à part.

Prestations pour enfants. Les chiffres mentionnés se rapportent à des programmes provinciaux comparables à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et incluent les suppléments de revenu gagné, le cas échéant.

Taxe de vente au détail. Les calculs sont faits en se basant sur l'ensemble des dépenses moyennes selon certains paliers de revenu brut dans l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (2000) de Statistique Canada (les résultats sont majorés en fonction des valeurs de 2002 et ajustés pour tenir compte de la taille de la famille).

Taxe sur l'essence. Les calculs ont comme base une consommation annuelle de 2 000 litres d'essence pour les familles à véhicule unique, et de 3 000 litres pour les familles à deux revenus (60 000 \$ et 75 000 \$). Est incluse la taxe sur les transports en commun, de 6 cents du litre à Vancouver et de 1,5 cent du litre à Montréal.

Cotisations d'assurance-santé. Cotisations annuelles dans certaines provinces (Alberta et Colombie-Britannique) pour les services médicaux et l'assurance-hospitalisation.

Frais d'hypothèque. On prend comme point de départ des calculs la moitié du prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, selon l'*Étude sur le prix des maisons au Canada* de Royal LePage (automne 2001). L'hypothèque de 25 ans est amortie à un taux d'intérêt de 7,3 % sur cinq ans.

Impôt foncier. Le point de départ est l'impôt foncier brut moyen pour une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou pour une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, selon l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (automne 2001).

Loyer. Les chiffres proviennent de l'*Enquête sur les logements locatifs* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (octobre 2001) et prennent comme point de départ le coût moyen de location, dans chaque centre urbain, d'un appartement à une chambre à coucher dans le cas d'une personne célibataire et de deux chambres à coucher dans le cas d'une famille monoparentale.

Garde d'enfant. Frais moyens de garde d'enfant à temps plein dans trois situations : garde préscolaire de deux enfants, l'un de trois ans et l'autre de cinq; garde après l'école d'un enfant de sept ans; et camp d'été de jour de six semaines pour un enfant de sept ans. Les chiffres du Québec sont basés sur des frais de garderie de 5 \$ par jour. Les frais moyens sont basés sur le document intitulé *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories* (« Soins éducatifs à la petite enfance au Canada - Les provinces et les territoires ») et publié par la Childcare Resouce and Research Unit, et ont été mis à jour par un sondage par téléphone et sur Internet qui portait sur différentes villes.

Assurance-automobile. Les calculs portent sur l'utilisation d'une automobile de modèle Ford Taurus LX de l'an 2000 par des familles où il y a deux parents. La couverture comprend une assurance-responsabilité civile d'un million de dollars et une franchise tous risques de 200 \$ en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba, de 250 \$ en Alberta, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et au Labrador, et de 300 \$ en Ontario. Le conducteur est marié et âgé de 30 ans, et il n'a eu aucun accident depuis sept ans ou plus. L'auto est utilisée pour se rendre au travail, un trajet de 15 km dans chaque sens. Les familles à deux revenus, où l'on gagne 60 000 \$ et 75 000 \$, sont également assurées pour une automobile Chevrolet Cavalier de 1996, dont la couverture et l'évaluation du risque que pose le conducteur sont identiques au véhicule Ford Taurus. Les calculs relatifs à la famille monoparentale se rapportent également à une automobile 1996 de marque Chevrolet Cavalier. Les tarifs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont été fournis par la Société d'assurance publique du Manitoba. Les tarifs dans les autres centres urbains représentent la moyenne de huit à douze des principaux assureurs.

Transports en commun. On prend comme point de départ des calculs le prix d'une carte mensuelle pour un adulte (zone unique) en vigueur au mois d'avril 2002. Dans le cas de Charlottetown, le tarif est basé sur le paiement d'un billet adulte sur 240 jours ouvrables.

Chauffage domiciliaire. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 2 300 mètres cubes de gaz naturel pour une maison en rangée de catégorie standard, et une consommation annuelle de 3 450 mètres cubes pour une maison à deux étages de catégorie standard. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, les chiffres représentent la consommation équivalente en huile de chauffage, en unités BTU.

Électricité. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 9 000 kWh dans le cas d'une famille ayant deux parents et gagnant 40 000 \$, de 12 000 kWh pour une famille ayant deux parents et gagnant 60 000 \$ et 75 000 \$, de 6 000 kWh pour une famille monoparentale, et de 4 500 kWh pour un locataire. Le coût n'inclut pas les taxes et les frais municipaux, et il est basé sur le tarif résidentiel en vigueur en avril 2002.

Téléphone. Il s'agit du tarif de base pour une résidence particulière.